

**LA VILLE DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE  
(+ 20 000 habitants - membre de Nantes Métropole)**

**recherche un·e**

**DIRECTEUR·RICE ACCUEIL PERISCOLAIRE**  
(Cadre d'emplois des adjoints d'animation et des animateurs)

**En tant que Directeur·rice d'Accueil Périscolaire vous inscrivez votre action quotidienne dans le cadre du projet éducatif local ayant notamment pour objectif de favoriser l'éveil et l'épanouissement des enfants de 3 à 11 ans.**

**Au sein de l'équipe Enfance Jeunesse, vos principales missions s'inscrivent dans une démarche transversale et multi-partenariale forte.**

**En maîtrisant les méthodologies de projet et d'animation, en appréciant les richesses du travail collectif et du management, et en ayant mesuré les portées pédagogiques de votre action, vous contribuerez à la vie et à la réussite du projet du territoire en faveur des enfants.**

**Mettre en œuvre les valeurs et les axes du Projet Éducatif Local et de la Convention Territoriale Globale :**

- Concevoir, piloter et animer le projet pédagogique de la structure en cohérence avec le PEL et la CTG dans une dynamique de collaboration avec l'équipe d'animation
- Participer à la définition des orientations stratégiques du projet de territoire
- Mettre en place des actions en lien avec la CTG (ex. : développement des Compétences Psycho-sociales)

**Assurer le fonctionnement de l'Accueil Périscolaire dans le respect du cadre réglementaire :**

- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis
- Être garant du respect des différentes normes (d'encadrement, d'hygiène...) et règlements (intérieur, SDJES, HACCP, code l'action sociale...)
- Évaluer et mettre en valeur les actions menées
- Organiser l'accueil et le suivi d'enfants porteurs de handicap et repérer les enfants en difficulté

**Assurer la gestion des moyens humains et matériels de la structure :**

- Assurer la gestion administrative de la structure
- Garantir l'exécution budgétaire dans le cadre des règles de la comptabilité publique et des procédures internes

**Manager une équipe d'animation :**

- Animer, construire et maintenir une dynamique de groupe
- Participer au recrutement et aux entretiens professionnels des animateurs
- Accompagner, encadrer et superviser au quotidien le travail des animateurs, des intervenants et des encadrants

**Rémunération, avantages et conditions d'exercice :**

- Rémunération mensuelle à titre indicatif : 1790 euros nets (dont IFSE 480 euros), prime de service public, COS 44, participation à la prévoyance et à la complémentaire santé labellisée
- Temps complet annualisé

**Vos atouts et compétences :**

- Vous avez un BPJEPS ASEC, un certificat complémentaire DACM (direction), ou un diplôme équivalent permettant la direction d'un ACM
- Vous connaissez les bases du développement physique, psychologique et affectif de l'enfant
- Vous maîtrisez les techniques d'animation et d'encadrement
- Vous connaissez la méthodologie de projet
- Vous avez le sens du service public

Merci d'adresser lettre de candidature et CV par mail à l'attention de M. le Maire sous **ref 2026-40** à [recrutement@lachapellesurerdre.fr](mailto:recrutement@lachapellesurerdre.fr)

si vous êtes déjà fonctionnaire, merci de joindre **une copie du dernier arrêté de situation administrative**

**Date limite de candidature le 10 mai 2026**  
**Entretiens prévus le 27 mai 2026 après-midi**